Assemblée générale de l'Association de la Sauvegarde des Moulins du Jura

Le samedi 5 novembre à la salle des fêtes de l'épinette a Saint Lupicin s'est tenue l'AG de l'association de sauvegarde des Moulins du Jura.

Depuis le début mars le siège social s'est établi sur la commune de Coteaux du Lizon, Jean-Paul Duchemin nouveau président, la secrétaire Annie Duchemin et le trésorier Antonin Monnier, et la vice-présidente Charlotte Malgoyre ont présenté aux membres de l'assemblée le bilan de l'année 2022.

Il a présenté devant plus de 50 personnes venues du Jura, Doubs, Ain, Cote d'Or une rétrospective de l'association créée en 2004, par Agnès Magdelaine du moulin de Vaudrey qui restera 10 ans présidente, En 2014 la présidence est reprise par M. Albert Higounenc du moulin d'Arbois suivie en 2018, de Gérard Papillon.

Au Faubourg Marcel, les Amis des Moulins du Jura sur les anciens lieux de l'entreprise de l'Emboutissage Jurassien.

Vue sur la turbine.

En 2021, Jean Paul Duchemin prend la présidence.

Durant ses 17 ans d'existence, l'association aura répertorié plus de 800 moulins sur le département dans les sorties inventaires. A l'actif de l'associaiton, un poster imprimé pour chaque cours d'eau, la création de plaque de rue avec le nom du moulin, de la communication kakémono, affiche banderole et depuis, 4 livres ont été publiés sur des moulins du Jura. L'association participe aux expositions, forum des associations, Carcom de Lons-le-Saunier.

L'association du Jura est impliquée fortement avec la fédération des moulins de France et 5 autres associations dans l'élaboration d'amendement pour la loi climat en 2021, l'article 49 a été adopté

En 2022 les adhérents s'intéressent à la loi d'accélération énergétique présentée au parlement européen à Bruxelles où plusieurs amendements sont déposés en faveur de la relance de l'hydraulique comme première énergie renouvelable sans CO_2 rejeté.

Lors de l'année 2022, on comptabilise 7 interventions sur des sites de moulins pour des conseils de remise en exploitation.

L'association demande à chaque propriétaire de moulin du jura adhèrent ou non, de prendre contact avec eux afin de les informer sur les nouvelles lois en matière de continuité écologique.

Depuis août 2021 la loi climat interdit les destructions de seuil ou barrage au nom de cette continuité écologique art L214-17 modifié.

La canicule et la sècheresse 2022 montrent bien l'utilité de conserver les seuils des moulins, premier patrimoine du Jura.

Les moulins représentent une source d'Energie renouvelable, garantie la vie piscicole en étiage des rivières, elle permet aussi de lutter contre les incendies grâce à leurs réserves d'eau.

C'est aussi du tourisme économique, avec la fabrication de farine, de matériaux, de la scierie et d'autre activités. Cette année 2022 a permis aux adhérents de faire une sortie annuelle aux glacières de Sylans et la visite de la centrale de Génissiat.

La fête nationale des moulins en France aura lieu le 23 pour les scolaires, les 24 et 25 juin 2023. Les moulins du Jura ouvriront leurs portes afin de montrer au public l'utilité de conserver ce patrimoine local

Après un repas fourni par les commerçants locaux, ils se rendaient à Saint-Claude. Ils bénéficiaient d'une visite avec la mise en valeur de la turbine au faubourg Marcel, patrimoine pour lequel l'association participe bénévolement avec les amis du Vieux St-Claude et la ville afin d'établir une signalétique historique du site d'Emboutissage Jurassien.

Une autre visite complétait cette journée, la découverte de la centrale de la Serre qui comprend deux turbines, anciennement entreprise Adamas qui appartient à M. Rodolphe Goydadin.

L'association remercie la commune pour le prêt de la salle, ainsi que la présence de la présidente des moulins de l'Ain Nicole Ruffin et de son ex-président Michel Darniot.

J.-P. D.

Photos DOMINIQUE PIAZZOLLA

Photos et vidéos sur notre page Facebook et le site du journal.

Dans les locaux de l'ex-entreprise Adamas où se situent les 2 turbines appartenant à M. Rodolphe Goydadin.